

## COMPTE-RENDU DE RÉUNION

Compte-rendu n° 75-91-07-2019 de la réunion de la C.R.A. de la Ligue Ile de France de Voile tenue le mardi 02-07-2019 à la Ligue.

**Membres de la CRA présents :** Jean-Luc ALEPEE (JLA), Hervé CHASTEL (HC), Patrick GONDOUIN (PGO), Bernard JUBERT (BJ), Monique MANCHEZ (MM), Paule Marie POULOUIN (PMP).

**Membres de la CRA absents et excusés :** Michel PACHOT (MP), Patrick VILAIN (PV).

### **1. Nomination d'un nouveau Président à la CCA**

La FFVoile a désigné Georges PRIOL en tant que Président de la CCA.

### **2. Bilan du 1er semestre**

Les régates de grade 5A ont globalement été pourvues en arbitres Comité de Course pendant le premier semestre 2019, exception faite de quelques unes de grade 4 ou 5A.

Certaines n'ont pas eu de juge. A ces dates il n'y a plus de nationaux libres, ils sont investis dans les régates de grade 4 de la Ligue ou ailleurs.

Pour le 2ème semestre les nominations sont presque terminées.

HC souhaite être présent / invité lors des réunions calendrier. Il propose une réunion des Présidents de club pour rappeler la façon de procéder pour la recherche d'arbitres et le recours à la CRA, seulement s'il y a problème.

HC fera un article dans la Gazette pour rappeler la manière de désigner un arbitre de club. Il rappellera les différentes sortes d'arbitres et leur cursus, de même que pour la fonction Jaugeur ou Empire.

PGO propose que les clubs soient relancés pour qu'ils se « bougent » assez tôt afin de ne pas chercher un arbitre à la dernière minute, et souvent loin.

HC indique un budget en augmentation de 945€, frais essentiellement liés aux déplacements et, en particulier, ceux à Lavacourt.

Certes c'est loin, mais PMP et PGO signalent la qualité de l'accueil et leur plaisir d'aller y arbitrer.

L'an prochain les subventions arriveront à la FFVoile qui en fera la répartition dans les clubs selon les projets, les formations, et les déplacements d'arbitres.

PMP fait une remarque sur la présentation du budget de la Ligue qui pose problème (comptes analytiques du trésorier).

### **3. Formation régionale**

HC déplore d'avoir peu de retours.

PGO rappelle qu'il existe un livret arbitre avec diverses rubriques, des fiches de travail et évaluation qu'il faudrait peut-être revoir.

HC signale l'existence d'une fiche d'évaluation nationale que l'on peut aussi utiliser.

HC aborde la formation avec E-Learning.

Cette année, hormis 2, la plupart des stagiaires en formation attendent et semblent peu motivés. HC souligne la nécessité de recruter et former des arbitres évaluateurs (des noms sont avancés :Gérard Aumont, Philippe Guesnay, Roland Galliot ).

Thomas LEFRECHE est un bon élément parmi les stagiaires. Il a fait plusieurs régates, et est bien perçu au CVP.

Véronique AUMON très à l'aise selon PMP est à évaluer rapidement, avec HC ?

Jacques LAFON est suivi par HC.

Yann LE FORMAL dont on n'a pas de nouvelles est suivi par PV.

Margaux FORTUN a des qualités selon PMP pour être Comité de Course, mais elle va peut-être abandonner.

Gilles PROVOST est suivi par MP.

Thomas DE CLERCK a passé le tronc commun de la formation. HC va le contacter.

HC revient sur la formation Plurielles de la FFVoile qui est très orientée Jury et ce sans surprise, puisque les intervenantes sont surtout des Jurys.

Les modules de cette formation ne sont pas assez équilibrés.

HC propose de refaire un présentiel où seraient utilisés les exercices de l'E-Learning.

Une nouvelle formation 2019-2020 annoncée dans la Gazette, se déroulerait au Crossic les 30/11 et 1/12/2019 ?

### **4. Jugement semi-direct**

PGO regrette de ne pas avoir été informé d'une annexe aux IC pour le jugement semi-direct. HC n'est pas au courant non plus et cette absence de communication est regrettable.

Tous deux font remarquer que ce type d'arbitrage nécessite peu de moyens pour la théorie mais beaucoup pour la pratique.

PGO signale que le forum réponses de la FFV est très actif.

Une formation jury pour jugement semi-direct aura lieu les 21 et 22 septembre.

### **5.Séminaire des arbitres en 2020**

Faut-il organiser ou non un séminaire en 2020 ? Les membres de la CRA présents y sont favorables.

Date ? Lieu ( Chatenay-Malabry, Charletty, Enghien ... ) ?

Il faudrait pour Octobre pouvoir présenter un projet, d'un coût acceptable, pour 50 à 60 personnes et incluant l'attribution d'une tenue arbitre ( polo, coupe-vent ...)

## **6. Questions diverses**

BJ demande le délai pour pouvoir annuler une régates. 1 semaine répond HC.

HC signale un modèle d'Avis de Course spécifique pour régater sur un plan d'eau exposé ou en eaux intérieures.

PGO précise que le port du gilet est obligatoire sur la Seine ainsi qu'une veille VHF sur le canal 10 et ce, de Genevilliers à Tancarville.

PMP signale un coureur classé à 2 régates le même jour ! Ce cas sera éclairci.

La séance est close à 20h30.

Le Président de la CRA  
**Hervé CHASTEL**

Secrétaire de séance  
**Monique Manchez**